



Royaume du Maroc
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique
et de la Formation des Cadres

N° d'ordre CNaCES	Date d'arrivée
/...../2014

DESCRIPTIF DE DEMANDE D'ACCREDITATION <input type="checkbox"/> X LICENCE d'UNIVERSITE SPECIALISEE <input type="checkbox"/> LICENCE PROFESSIONNELLE	
<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle demande	<input type="checkbox"/> Demande de renouvellement de l'accréditation, selon le nouveau CNPN

Université	IBN TOIFAIL
Etablissement dont relève la filière	INSTITUT DES METIERS DE SPORT
Département d'attache de la filière	IMS
Intitulé de la filière (<u>intitulés dans la langue d'enseignement de la filière et en langue Arabe</u>)	GOUVERNANCE DES ORGANISATIONS SPORTIVES
Parcours de formation, le cas échéant (<u>intitulé dans la langue d'enseignement de la filière et en langue Arabe</u>)	S5 ET S6

Session _ date limite de dépôt des demandes d'accréditation :

Important

1. Le présent descriptif comprend 17 pages. Il doit être dûment rempli et adressé au secrétariat de la CNCES (Direction de l'Enseignement Supérieur et du Développement Pédagogique) **avant le mars**. La demande d'accréditation doit comporter les avis et visa du :
 - ✓ Coordonnateur pédagogique de la filière ;
 - ✓ Chef du département d'attache de la filière ;
 - ✓ Président du conseil de l'établissement dont relève la filière;
 - ✓ Président du conseil de l'université.
2. La demande d'accréditation doit être remise en **2 exemplaires sur support papier et une copie sur support électronique (format Word et format PDF, comportant les avis et visas requis ainsi que tous documents annexes)**.
3. Le descriptif dûment renseigné, doit se conformer aux :
 - **Cahier des Normes Pédagogiques Nationales ;**
 - **Modules et contenus du tronc commun national harmonisés pour le cas des Licences d'études Fondamentales, comme le prévoit le CNPN.**
4. L'offre de formation de l'université doit être cohérente et se baser sur des critères, d'opportunité, de qualité, de faisabilité et d'optimisation des ressources humaines et matérielles, à l'échelle du département, de l'établissement et de l'université. La demande d'accréditation doit satisfaire aux moyens humains et matérielles nécessaires à la bonne mise en œuvre de la filière considérée.
5. Lors de l'élaboration des filières, des troncs communs sont à prévoir entre les filières du même champ disciplinaire afin de permettre les passerelles entre filières au sein de l'établissement ou avec d'autres établissements. Aussi, **il faut éviter la multiplicité des filières dans une même discipline**. Le projet de la filière est élaboré par une équipe pédagogique qui relève d'un ou de plusieurs départements, selon le présent descriptif. Les projets de filières doivent être soumis au préalable à une évaluation au niveau de l'établissement et de l'université. Le projet de la filière comportant les avis et visa du département d'attache de la filière, est soumis par le département au conseil de l'établissement pour approbation, puis au Conseil de l'Université pour adoption tout en veillant au respect des normes pédagogiques nationales. Les demandes d'accréditation, une fois adoptées par les conseils de l'établissement et de l'université, sont transmises au Ministère pour accréditation. Les demandes d'accréditation de l'université sont accompagnées d'une note de présentation de l'offre globale de formation de l'université (opportunités, articulation entre les filières, les parcours de formation et les passerelles entre les filières,...)
6. Il est demandé de joindre à la demande d'accréditation :
 - Un CV succinct du coordonnateur pédagogique de la filière;
 - Les engagements des intervenants externes à l'université ;
 - Les engagements des partenaires socio-professionnels.
7. Si l'espace réservé à une rubrique est insuffisant, utiliser des feuilles supplémentaires.

AVIS ET VISAS

Le coordonnateur pédagogique de la filière *

** Le coordonnateur de la filière appartient au département d'attache de la filière*

** Joindre un CV succinct du coordonnateur de la filière*

Etablissement : IMS

Département :

Prénom et Nom :

ACHIBANE MUSTAPHA

Grade : PES

Spécialité : GESTION

Tél. :

0667990502

Fax :

E. Mail :

Date et signature :

Le Chef de département d'attache de la filière

L'avis du département, exprimé par le chef de département, devrait se baser sur des critères précis de qualité, d'opportunité, de faisabilité, et d'optimisation des ressources humaines et matérielles, à l'échelle du département.

- Avis Favorable
- Avis Défavorable

Motivations :

Date, signature et cachet du Chef de département :

AVIS ET VISAS

Le Chef de l'établissement dont relève la filière

L'avis du Conseil d'établissement, exprimé par son président, devrait se baser sur des critères précis de qualité, d'opportunité, de faisabilité, et d'optimisation des ressources humaines et matérielles, à l'échelle de l'établissement.

- Avis Favorable
- Avis Défavorable

Motivations :

Date, signature et cachet du Chef de l'établissement :

Le Président de l'université

L'avis du Conseil d'université, exprimé par son président, devrait se baser sur des critères précis de qualité, d'opportunité, de faisabilité, et d'optimisation des ressources humaines et matérielles, à l'échelle de l'université.

- Avis Favorable
- Avis Défavorable

Motivations :

Date, signature et cachet du Président de l'université :

SOMMAIRE DES MODULES

Descriptif du Module n° :	Intitulé du Module	N° de la page
1	management du sport 1	13
2	gestion de projet	16
3	entreprenariat (environnement de l'entreprise)	19
4	gestion financière	22
5	théorie des activités physiques	24
6	techniques de vente et de négociation commerciales	27
7	psychologie et sociologie du sport	30
8	management du sport 2	33
9	gestion prévisionnelle	36
10	PFE	39
11	PFE	
12	PFE	

1. IDENTIFICATION DE LA FILIERE

Intitulé : **MANAGEMENT DU SPORT**

Parcours de formation, le cas échéant : **Semestre 5 et 6**

Discipline (s) (Par ordre d'importance relative) :

ECONOMIE ET MANAGEMENT

Spécialité(s) du diplôme : **Gestion**

Mots clés : **MANAGEMENT DU SPORT ? GESTION DE PROJET**

2. OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif principal de cette formation est de permettre aux futurs lauréats, grâce à une formation qualifiée et solide, de développer les compétences pour s'insérer professionnellement dans les métiers du sport et de l'animation.

Les titulaires de ce diplôme pourront exercer des métiers de sport ainsi que d'encadrer dans des associations et des clubs sportifs et de loisirs.

4. COMPETENCES A ACQUERIR

- Management de sport et loisirs
- Marketing sportif et force de vente
- Esprit d'analyse de l'environnement d'un projet sportif
- Gestion des organisations et des structures sportives
- Distribution et vente des équipements sportifs
- Initiation à la Technologie d'Information et de Communication sportives
- Organisation et animation des évènements sportifs

5. DEBOUCHES DE LA FORMATION

- Conseiller technique auprès des fédérations, et des centres sportifs régionaux et Nationaux
- Conseiller des activités physiques et sportives dans des structures privées ou publiques
- Chargé de projets sportifs dans des structures privées ou publiques
- Chef de vente des produits sportifs
- Chef de projet événementiel sportif

Responsable de magasin de sport...

6. CONDITIONS D'ACCES

5.1. MODALITES D'ADMISSION (La norme RG3 du CNPN prévoit, pour la **Licence Professionnelle**, que la sélection des candidats se fait par voie de test écrit et de toute autre modalité prévue dans le descriptif de la filière)

– **Diplômes requis : BAC +2 : option sciences économiques ou équivalents**

– **Pré-requis pédagogiques spécifiques :**

- **Comptabilité générale**
- **Management**

– **Procédures de sélection :**

Etude du dossier :

(Expliciter les critères de sélection : mentions, nombre d'années d'études, notes des matières principales, etc...)

Test écrit :

Entretien :

Autres (spécifier) :

5.2. ACCES PAR PASSERELLES (Diplôme(s) requis, prés-requis spécifiques, procédures, effectifs des étudiants,...) :

5.3. EFFECTIFS PREVUS :

1^{ère} promotion : Année universitaire 2021/2022 : ... 50.....

2^{ème} promotion : Année universitaire 2022/2023 : 50.....

3^{ème} promotion : Année universitaire 2023/2024 : 50.....

4^{ème} promotion : Année universitaire 2024/2025 : ... 50.....

5^{ème} promotion : Année universitaire 2025/2026 : ... 50.....

7. ARTICULATION DE LA FILIERE AVEC LES FORMATIONS DISPENSEES AU NIVEAU DE L'UNIVERSITE

(Articulation entre les quatre premiers semestres et les 5^{ème} et 6^{ème}, Passerelles entre la filière et les autres filières Licence de l'établissement et au niveau de l'université, Articulation de la filière avec des LP et les Masters...)

8. ORGANISATION MODULAIRE DE LA FILIERE

5^{ème} et 6^{ème} SEMESTRE

		Module			Coordonnateur du module* (* le coordonnateur du module, intervenant dans le module, appartient au département d'attache du module)					
N°	Intitulé	Volum e Horair e	Nature du module (Majeur / Complémentaire)	Département d'attache du module	Nom et prénom	Etablissement Université /	Département	Spécialité	Grade	
Semestre 5	1	MANAGEMENT DU SPORT 1	40	MAJEUR		AZEGAR JALAL	ENCG		DROIT	PH
	2	GESTION DE PROJET	50	COMPLEMENTAIRE	ECONOMIE ET GESTION	ACHIBAN MUSTAPHA	ENCG	ECONOMIE ET GESTION	GESTION	PES
	3	ENTREPRENARIAT (ENVIRONNEMENT DE L'ENTREPRISE)	50	MAJEUR	ECONOMIE ET GESTION	ACHOUR FATIMA ZAHRA	FEG	ECONOMIE ET GESTION	GESTION	PES
	4	GESTION FINANCIERE	50	MAJEUR	ECONOMIE ET GESTION	TORRA MOHAMED	FEG	ECONOMIE ET GESTION	GESTION	PH
	5	THEORIE DES ACTIVITES PHYSIQUES	50	MAJEUR	ECONOMIE ET GESTION	DAOUI DRISS	FEG	ECONOMIE ET GESTION	GESTION	PES
	6	TECHNIQUES DE VENTE ET DE NEGOCIATION COMMERCIALES	50	MAJEUR		TOUAB OMAR	ENCG		FINANCE	PES
	TOTAL VH SEMESTRE 5									
Semestre 6	1	PSYCHOLOGIE ET SOCIOLOGIE DU SPORT	50	MAJEUR	ECONOMIE ET GESTION	DAOUI DRISS	IMS	ECONOMIE ET GESTION	GESTION	PES
	2	MANAGEMENT DU SPORT 2	50	MAJEUR		TOUAB OMAR	ENCG		FINANCE	PES
	3	GESTION PREVISIONNELLE	50	MAJEUR	ECONOMIE ET GESTION	ACHOUR FATIMA ZAHRA	FEG	ECONOMIE ET GESTION	GESTION	PH
	4	PFE	40	MAJEUR	ECONOMIE ET GESTION	TOUAB OMAR	ENCG	ECONOMIE ET GESTION	GESTION	PES
	5	PFE		MAJEUR						
	6	PFE		MAJEUR						
	TOTAL VH SEMESTRE 6									

EQUIPE PEDAGOGIQUE DE LA FILIERE

Nom et Prénom	Département	Spécialité	Grade	INTERVENTION	
				Module(s) d'intervention	Nature (Cours, TD, TP, encadrement de projets, etc.)
1. Intervenants de l'établissement d'attache :					
AZEGAR JALAL		Finance	PH		
ACHIBANE MUSTAPHA					
ACHOUR FATIMA ZAHRA					
TORRA MOHAMED					
DAOUI DRISS					
2. Intervenants d'autres établissements de l'université (Préciser) :					

8. EQUIPE PEDAGOGIQUE DE LA FILIERE (SUITE)

Nom et Prénom	Département	Spécialité	Grade	INTERVENTION	
				Module(s) d'intervention	Nature Cours, TD, TP, encadrement de projets, etc.
3. Intervenants externes à l'université* d'autres établissements de formation (Préciser l'établissement de formation / Joindre les documents d'engagement des intéressés)					
4. Intervenants socioéconomiques* (Préciser l'organisme / Joindre les documents d'engagement des intéressés)					

9. MOYENS MATERIELS ET LOGISTIQUE SPECIFIQUES, NECESSAIRES A LA MISE EN ŒUVRE DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE

Disponibles	Prévus
Les salles, ordinateurs, projecteurs	

10. PARTENARIATS ET COOPERATION (PRECISER LA NATURE ET LES MODALITES)

10.1 Partenariat universitaire (*Joindre les documents d'engagement, pour les partenaires autre que l'université d'appartenance de l'établissement dont relève la filière*)

Institution	Nature et modalités du partenariat

10.2 Partenariat socio -professionnel (*Joindre documents d'engagement*)

Institution	Domaine d'activité	Nature et modalités

10.3 Autres partenariats (*préciser /Joindre documents d'engagement*)

Institution	Domaine d'activité	Nature et modalités d'intervention

11. AUTRES RENSEIGNEMENTS JUGES PERTINENTS

--

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M1
Intitulé du module	MANAGEMENT DU SPORT 1
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	S5
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

- Développer des compétences approfondies en management, animation d'équipe et gestion;
- Comprendre les évolutions de l'environnement (macro-économique, concurrentiel et sociétal) de l'entreprise et leur impact sur l'activité de celle-ci ;
- Maîtriser les outils du diagnostic ;

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

- Module pratiques managériales (module12)

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Management du sport 1	28h	18h				04h	50h
VH global du module	28h	18h				04h	50h
% VH	56%	36%				08%	100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

- Vue d'ensemble de l'entreprise : Introduction au management des organisation ;
- Découverte des différentes fonctions au sein d'une entreprise ; marketing, finance, GRH,... etc.
- Outils d'analyse externe : PESTEL, forces de Porter.
- Outils d'analyse interne : chaîne de valeur, parties prenantes, ressources et compétences, gestion de portefeuille, ... etc.

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRACTIQUES

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

Examen de fin de semestre

Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles.

- Examen : 60%
- Contrôles continus : 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20 et qu'aucune note de l'un des éléments le composant n'est inférieure à 7 sur 20.

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur : AZEGAR JALAL	P.H	gestion	Commerce et Gestion	ENCG	
Intervenants : AZEGAR JALAL	P.E.S.	Management	Commerce et Gestion	ENCG	Cours et TD

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

--

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M2
Intitulé du module	GESTION DE PROJET
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	COMPLEMENTAIRE
Semestre d'appartenance du module	S5
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

- Comment structurer un projet
- Transformer les propositions en réalité

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Pratiques managériales (module 12) , Management du sport 1 et 2 (modules 15 et 27)

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Gestion de projet	32h	14h				04h	50h
VH global du module	32h	14h				04h	50h
% VH	64%	28%				08%	100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

- Acte de constitution du projet
- Outils de planification de la portée du projet
- Outil de gestion du temps des coûts

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRACTIQUES

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

-

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

Examen de fin de semestre

Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles.

- Examen : 60%
- Contrôles continus : 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20 et qu'aucune note de l'un des éléments le composant n'est inférieure à 7 sur 20.

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur Mustapha achibane	PES	GESTION	ECONOMIE ET GESTION	ENCG	
Intervenants : Driss DAOUI	PES	GESTION	ECONOMIE ET GESTION	ENCG	COURS + TD

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M3
Intitulé du module	ENTREPRENARIAT (ENVIRONNEMENT DE L'ENTREPRISE)
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	COMPLEMENTAIRE
Semestre d'appartenance du module	S5
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

- Développer le gout de l'entrepreneuriat en encourageant la création de projet personnel
- Sensibiliser aux principaux des comportements, des motivations des entrepreneurs

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Entrepreneuriat	28h	14h			04h	04%	50h
VH global du module	28h	14h			04h	04%	50h
% VH	56%	28%			08%	08%	100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

- L'Environnement socio-économique
- La sensibilisation à l'entrepreneuriat
- La promotion de la culture entrepreneuriale
- Le projet entrepreneurial

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

Devoirs à rendre

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

Examen de fin de semestre

Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles.

- Examen : 60%
- Contrôles continus : 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20 et qu'aucune note de l'un des éléments le composant n'est inférieure à 7 sur 20.

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur ACHOUR FATIMA ZAHRA	PES	GESTION	ECONOMIE ET GESTION	FEG	Cours + TD
Intervenant ACHOUR FATIMA ZAHRA	PES	GESTION	ECONOMIE ET GESTION	FEG	Cours + TD

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M4
Intitulé du module	GESTION FINANCIERE
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	S5
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Définir et faire valoir l'importance de l'analyse financière, comprendre les objectifs de l'analyse financière
Expliquer les objectifs de la publication de l'information financière ;
Définir et expliquer le rôle de l'état des résultats, du bilan et de l'état des flux de trésorerie dans l'évaluation de la performance financière d'une société ainsi que sa situation financière

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Comptabilité générale (module 18) comptabilité de management (module 24)

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Gestion financière	32h	14h				04h	50h
VH global du module	32h	14h				04h	50h
% VH	64%	28%				08%	100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

- Le bilan comptable fonctionnel
- Les concepts de fonds de roulement fonctionnel, de Besoin de Financement Global et de Trésorerie.
- La lecture financière du bilan
- FR, BFR et TN
- Analyse de la rentabilité
- ESG
- L'analyse par les ratios

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

- Examen de fin de semestre
- Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles.

- Examen : 60%
- Contrôles continus : 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20 et qu'aucune note de l'un des éléments le composant n'est inférieure à 7 sur 20.

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur TORRA MOoHAMED	PES	FINANCE	ECONOMIE ET GESTION	FEG	
Intervenants TORRA MOHAMED	PES	FINANCE	ECONOMIE ET GESTION	FEG	COURS + TD

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M5
Intitulé du module	THEORIE DES ACTIVITES PHYSIQUES
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	S5
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Obtenir les compétences et connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'encadrement d'activités physiques de nature, dans le cadre du loisir sportif et culturel

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Connaitre et avoir pratiqué les activités physiques

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Théorie et pratique des activités physiques de nature	24h	10h		12h		04h	50h
VH global du module	24h	10h		12h		04h	50h
% VH	48%	20%		24%		08%	100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

Connaissances socio-économiques sur les publics et les types de pratiques susceptibles d'être encadrés.
Capacité à articuler le contenu sportif avec l'environnement naturel et culturel.
Compétences à mettre en place des projets d'activités adaptés aux publics, dans des contextes variés.
Compétences à encadrer matériellement et humainement des pratiques de nature pour un panel significatif d'activités.
Compétences à gérer la sécurité, à la fois d'un point de vue général et décliné dans des activités spécifiques significatives

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRACTIQUES

Chaque activité est pratiquée dans son contexte respectif.
Les méthodes pédagogiques d'enseignement et de formation sont diversifiées et adaptées à chaque situation. Les activités pratiques portent sur :

- Simulation de situation d'enseignement
- Entraînement sportif technique et tactique.
- L'arbitrage et coaching d'équipe ou de groupe.
- Animation pédagogique (pratique professionnelle).
- Observation et évaluation.

L'étudiant découvrira l'activité en la pratiquant. Il peut aussi y avoir quelques séances d'observation dans une structure d'accueil (mini projet).

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

- Examen de fin de semestre
- Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles.

- Examen : 60%
- Contrôles continus : 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20 et qu'aucune note de l'un des éléments le composant n'est inférieure à 7 sur 20.

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur : DAOUI DRISS	PES	FINANCE		IMS	
Intervenants :					

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M6
Intitulé du module	TECHNIQUES DE VENTE ET DE NEGOCIATION COMMERCIALES
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	S6
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

Toute entreprise souhaite réaliser des bénéfices et assurer sa pérennité. Pour cela, elle se doit d'accorder une attention particulière à ses ressources humaines, notamment la force de vente, consciente de son rôle primordial en tant que lien entre ses services et les clients.

L'objectif de ce cours est de doter les participants d'outils analytiques, de techniques et de stratégies organisationnelles pour mieux appréhender leur relation commerciale avec les clients, et notamment :

- Sensibiliser les étudiants aux métiers de la vente, de l'administration (back office) à la vente sur le terrain (front office)
- Maitriser la base des techniques de vente en face à face
- Savoir concevoir et mettre en œuvre une demande commerciale.

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Marketing de base (module 17) , marketing sportif (module 22)

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Techniques de vente et négociation commerciale	18h	16h		12h		04h	50h
VH global du module	18h	16h		12h		04h	50h
% VH	36%	32%		24%		08%	100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

Introduction générale

1. La fonction commerciale

- Les grandes fonctions commerciales
- Les acteurs de la fonction commerciale
- Les différents métiers de la fonction commerciale
- L'organisation de la fonction commerciale
- Les différentes méthodes de vente
- Etudes de cas

2. L'étude du comportement de l'interlocuteur

- Les facteurs psychologiques
- Les facteurs personnels
- Les facteurs sociologiques
- Les facteurs situationnels
- Études de cas

- 3. Les étapes de la vente
 - o La préparation de la visite
 - o La rencontre avec le client/ prospect
 - o L'analyse des besoins
 - o Le choix des arguments
 - o La gestion des objections
 - o La conclusion de la venteÉtudes de cas
- 4. Stratégies de négociation commerciale
 - Caractéristiques de la négociation commerciale
 - Choix stratégique
 - Techniques principales
 - Techniques subsidiaires
 - Tactiques commerciales
- Conclusion

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

Les étudiants devront travailler sur un projet de vente et négociation afin de confronter leurs connaissances à la réalité du terrain et améliorer ainsi leur maîtrise des concepts du cours.

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

- Examen de fin de semestre**
- Contrôles continus** : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles.

- Examen : 60%
- Contrôles continus : 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20 et qu'aucune note de l'un des éléments le composant n'est inférieure à 7 sur 20.

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur TOUAB OMAR	PES	GESTION		Ecole Nationale de Commerce et de Gestion	Cours et TD
Intervenants TOUAB OMAR	PES			Ecole Nationale de Commerce et de Gestion	

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

--

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M7
Intitulé du module	SOCIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE DU SPORT
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	S6
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

- Permettre à l'étudiant de connaître un ensemble de méthodes expérimentales pour étudier les sujets experts dans des tâches de décision, de raisonnement et de mémorisations liées aux pratiques physiques et sportives.
- Comprendre comment l'expertise transforme la façon dont les gens raisonnent, prennent des décisions et mémorisent, et comment les facteurs personnels interagissent avec les facteurs contextuels en fonction du niveau d'expertise des sujets
- Analyser les liens entre sport(s) et société
- Permettre aux étudiants de s'appropriier les principales méthodes d'enquêtes de la discipline.

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Pas de prés-requis

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Psychologie	12h	06h			04h	04h	26h
Sociologie	10h	06h			04h	04h	24h
VH global du module	22h	12h			08h	08h	50h
% VH	44%	24%			16%	16%	100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

- 1 – Introduction et définition
- 2 - Adaptation des fonctions cognitives à la pratique sportive
- 3 - Caractéristiques de l'expertise dans les activités sportives.
- 4 - Principales méthodes d'investigation de la méthode explicite :
 - tâche de rappel libre,
 - tâche de rappel associatif,
 - tâche de reconnaissance,
 - tâche de raisonnement,
 - tâche d'argumentation.
- 5 - Différentes méthodes d'investigation de la méthode implicite :
 - Stratégie de prise d'information visuelle

- amorçage par répétition
- amorçage par activation

6 - Apports et limites des approches cognitives, dynamiques, et écologiques dans le domaine du sport.

7- La sociologie et la sociologie du sport

8- Le sport, un phénomène socio-historique : la naissance du sport et des disciplines sportives, les liens entre évolutions sociales et évolution des pratiques sportives

9- Les déterminants sociaux de la pratique sportive (pratique et modalités de pratique)

10- Enquêter sur le sport : approches qualitatives et quantitatives

11- La sociologie du spectacle sportif

12- Le sport et l'entreprise

13- La sociologie du travail sportif

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

Lecture d'ouvrages et d'articles

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

* Examen de fin de semestre

* Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles.

- Examen Final : 60%
- Contrôles continus : 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20 et qu'aucune note de l'un des éléments le composant n'est inférieure à 7 sur 20.

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE(Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature
--	-------	------------	-------------	---------------	--------

					d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur : DAOUI DRISS	PES	FINANCE		IMS	Cours et TD
Intervenants : DAOUI DRISS	PES				Cours et TD

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

--

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M27
Intitulé du module	MANAGEMENT DU SPORT 2
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	S5
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

- Connaître les modes de croissance de l'entreprise;
- Définir les principales stratégies de l'entreprise en matière de développement et de concurrence.
- Appréhender les conditions de déploiement des choix stratégiques.

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Management du sport 1 (module 15)

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Management du sport 2	32h	14h				04h	50h
VH global du module	32h	14h				04h	50h
% VH	64%	28%				08%	100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

- Les niveaux stratégiques : Business / corporate ;
- Les modes de croissance : interne / externe :
- Les voies de développement : internationalisation (formes, avantages, limites), diversification (formes, avantages, limites), intégration (formes, avantages, limites);
- Les stratégies concurrentielles : domination par les couts (formes, avantages, limites), différenciation formes, avantages, limites), focalisation formes, avantages, limites).

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRACTIQUES

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

Examen de fin de semestre

Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles.

- Examen : 60%
- Contrôles continus : 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20 et qu'aucune note de l'un des éléments le composant n'est inférieure à 7 sur 20.

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur : TOUAB OMAR		GESTION		ENCG	Cours, TD, Encadrement de projets
Intervenants : TOUAB OMAR				ENCG	Cours, TD, Encadrement de projets

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

--

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M9
Intitulé du module	GESTION PREVISIONNELLE
Nature du module <i>(Majeur / Complémentaire)</i>	MAJEUR
Semestre d'appartenance du module	S6
Département d'attache	
Etablissement dont relève le module	INSTITUT DES METIERS DE SPORT

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. OBJECTIFS DU MODULE

- Modifier les conditions d'exploitation selon les objectifs attendus.
- Contrôler et commenter les résultats obtenus
- Planification et organisation des projets

1.2. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

(Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)

Gestion de projet (module 28)

1.3. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires dans les modules majeurs. Les travaux pratiques, hors projet tutoré ou stage, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages, ...), Autres /préciser)	Travail personnel	Evaluation des connaissances	VH global
Gestion prévisionnelle	32h	14h				04h	50h
VH global du module	32h	14h				04h	50h
% VH	64%	28%				08%	100%

1.4. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).
- Pour le cas des Licences d'Etudes Fondamentales, se conformer au contenu du tronc commun national.

- Gestion budgétaire
- Mesure de performance
- Outils d'aide à la décision

1.5. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

1.6. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ECHEANT

2. EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

Examen de fin de semestre

Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

2.2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note de module correspond à la moyenne des notes des différents contrôles.

- Examen : 60%
- Contrôles continus : 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé si l'étudiant (e) obtient une note supérieure ou égale à 10/20 et qu'aucune note de l'un des éléments le composant n'est inférieure à 7 sur 20.

3. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module appartient au département d'attache du module)

	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets, ...)
Coordonnateur Driss DAOUI	PES	GESTION	ECONOMIE ET GESTION	FSJESK	
Intervenants : Driss DAOUI	PES	GESTION	ECONOMIE ET GESTION	FSJESK	COURS + TD

4. AUTRES ELEMENTS PERTINENTS

--

DESCRIPTION DU PROJET TUTORE OU DU STAGE

- Pour la **Licence d'Etudes Fondamentales**, un **projet tutoré** spécifique à la filière est obligatoire au cours du 6^{ème} semestre. Toutefois, les sujets du projet tutoré peuvent être attribués à partir du 5^{ème} Semestre. Le projet peut être sous forme de recherche ou d'étude, de projet pratique, de stage ou de toute autre forme appropriée ; il doit faire l'objet d'un rapport et éventuellement d'une soutenance devant un jury. Le projet peut être réalisé individuellement ou en groupe et fait l'objet d'une note. Il est équivalent à deux modules.
- Pour la **Licence Professionnelle**, un **stage** professionnel est obligatoire au cours du 6^{ème} semestre. Toutefois, les sujets du stage peuvent être attribués à partir du 5^{ème} Semestre. Le stage consiste en un contact direct de l'étudiant avec le milieu socioprofessionnel et une connaissance du mode de fonctionnement de ce milieu sur les plans technique et humain. A travers le stage, l'étudiant traite d'une problématique spécifique à une institution socioprofessionnelle. Il est co-encadré par cette institution et l'établissement universitaire dont il relève. Le stage fait l'objet d'un rapport sanctionné par une soutenance devant un jury et fait l'objet d'une note. Le jury de soutenance est composé d'au moins trois intervenants dans la filière dont l'encadrant du stage.
Le stage professionnel Il est équivalent à trois modules.

Description du Projet tutoré ou du Stage

1. OBJECTIFS

- Découvrir l'environnement de la transformation et approfondir le contenu de certains modules. Il s'agit d'un stage de découverte de l'amont et de l'aval de la transformation, ou d'activités périphériques
- Miser sur les expériences professionnelles pour ancrer le profil des étudiants dans l'univers des métiers du sport
- Approfondir et compléter les connaissances académiques en mettant en application ce que les étudiants ont appris
- Appréhender les exigences des professionnels
- Mettre en avant les atouts des étudiants et favoriser l'insertion professionnelle
- Développer les compétences des étudiants dans un contexte professionnel et se préparer à la gestion d'équipements et d'événements sportifs ou à la commercialisation d'articles
- Elaborer petit à petit un projet professionnel, et nouer des contacts avec de futurs employeurs potentiels.
- Initier l'étudiant à la vie de base de l'entreprise, notamment au niveau de certains postes tels que : Manager des organisations sportives, Directeur d'équipements sportifs, Directeur d'un magasin de sport, Coordinateur commercial en articles de sports, Responsable marketing sportif, Chef de produit, Organisateur d'événements sportifs, Chargé de projets événementiels sportifs, animateur sportif dans les structures touristiques et de loisirs, Conseiller technique auprès des fédérations, et des centres sportifs régionaux et nationaux, Conseiller des activités physiques et sportives dans des structures privées ou publiques...

2. DUREE

08 semaines/ 150 heures

3. LIEU

- Fédérations, et des centres sportifs régionaux et nationaux
- Conseiller des activités physiques et sportives dans des structures privées ou publiques
- Structures privées ou publiques de vente des articles de sport
- Chef de vente des produits sportifs
- Chef de projet événementiel sportif, Responsable de magasin de sport....

4. ACTIVITES PREVUES

Ce stage permet de placer l'étudiant dans l'une des situations professionnelles. Il complète les enseignements des modules.

Le stage doit permettre à l'étudiant de mettre en pratique et d'approfondir les connaissances et compétences acquises au cours de la formation.

Il est donc important de définir un thème de stage en lien avec les enseignements suivis, voire avec le projet professionnel en tenant compte à la fois des objectifs scientifiques du stage et de son ouverture sur le monde professionnel. Dans tous les cas, le thème doit traduire la problématique concrète traitée par le stagiaire. Le choix du thème se fait en coordination avec l'entreprise et l'encadrant pédagogique.

A moins que le stagiaire n'ait déjà effectué un stage d'initiation dans l'entreprise en question, le stagiaire doit commencer par un tour d'horizon de l'ensemble des services existant dans l'entreprise, en veillant à s'imprégner suffisamment de l'organisation des services en rapport avec les fonctions de production. Le traitement du thème proprement dit l'amènera ensuite à axer son action sur le(s) service(s) concerné(s) par ce thème.

5. ENCADREMENT

1. Encadrement pédagogique : Cet encadrement est assuré par un enseignant chercheur de l'UIT, dont la spécialité scientifique ou pédagogique correspond suffisamment à la nature du thème traité.
2. Le stagiaire doit convenir avec son encadrant des modalités, du déroulement et du suivi de son stage au moins une fois avant le commencement du stage.

Au cours du stage, une rencontre au moins, toutes les deux semaines, pour faire le point est nécessaire. Après le stage. Une rencontre doit permettre au stagiaire de recueillir les orientations nécessaires à la rédaction du rapport.

3. Encadrement professionnel : Assuré par un cadre de l'entreprise d'accueil.

6. MODALITES D'EVALUATION

4. Rapport de stage

L'originalité du stagiaire doit pouvoir s'exprimer à ce niveau. Mais quelle que soit la structuration choisie le stagiaire doit veiller aux préoccupations suivantes :

- Présenter l'entreprise dans sa globalité (aspects téléologiques, organisationnels...);
- Rendre compte de sa position dans l'entreprise au cours du stage et de son travail de stage proprement dit ;
- Faire le diagnostic de la situation réelle avant de construire les solutions ;
- Mettre en exergue, au niveau de chacun des points traités les apprentissages pour sa propre formation et ses apports à l'entreprise.
- Référencer ses affirmations ou ses propositions par le retour sur les pièces appropriées internes à l'entreprise ou des lectures propres.

Il est aussi recommandé d'évoquer le déroulement de la phase pré-stage, notamment la phase de prospection qui constitue une part intégrante du processus d'apprentissage que représente le stage. La prospection est de la responsabilité première du stagiaire. La qualité de cette prospection est par ailleurs un élément important de l'évaluation finale.

5. Soutenance

Elle est impérative. Le jury se compose de l'encadrant pédagogique, de l'encadrant professionnel et, facultativement, d'un membre invité. A cet effet, un avis de soutenance est affiché au moins trois jours à l'avance, avec indication de la date et du lieu de soutenance.

7. MODALITES DE VALIDATION

Le rapport obtient une note sur vingt. Cette note est la synthèse de la note octroyée par l'encadrant pédagogique et l'encadrant professionnel. Si elle est inférieure à 10, le stage n'est pas validé. IL doit dans ce cas être refait.